LANÇON PROVENCE
Trait d'Union de la Provence

Lançon [info]

lancon-provence.fr

#208
Juin 2015

Sommaire

Édito p1
A la Une
Vie Municipale p2
Vie économique & sociale p4
Vie locale p4
État-civil p8

Agenda

FÊTE DU TERROIR
Samedi 20 juin, de 9h à 18h
Organ. : Office Municipal de Tourisme
Lieu : avenue des Pins
Rens. : 04 13 29 02 00

FÊTE DE LA MUSIQUE
Samedi 20 juin, à partir de 14h
Organ. : Comité des festivités Les Mourguettes
Lieu : village, place du Champ de Mars
Rens. : 06 25 03 85 73

L'HEURE MUSICALE DU ROULAGE
Vendredi 26 juin, 19h
Organ. : Les Chèvres Musicales
Lieu : Médiathèque du Roulage
Rens. : 04 90 42 98 30

OLYMPIADES DE SIBOURG
Samedi 27 juin, dès 10h
Organ. : APE, CIQ, PMOV & Sibourg Joie
Lieu : pinède et stade de Sibourg
Rens. : 06 99 54 02 28

ESTIVADES DES ROQUILLES
Dès le 1er juillet
Organ. : Compagnie du Caramentran
Lieu : Théâtre de plein air des Roquilles
Rens. : 04 13 29 02 00

édito

Entre la Provence des Alpilles et la Provence littorale, entre Haute-Provence, Provence Verte et Provence camarguaise, **la position géographique de Lançon en constitue le lien.** Elle en est le trait d'union, c'est même inscrit dans son nom.
Le nom officiel de notre commune a été fixé par un décret ministériel de novembre 1919. Auparavant, il s'agissait de Lançon, tout simplement.
A-t-il été nécessaire de distinguer notre Lançon par rapport à un autre situé dans les Pyrénées ou un 3ème en Isère ? C'est bien possible mais nous n'en avons pas trouvé trace pour le confirmer.
Fut-ce par erreur ou par intention que l'on décidât de nommer officiellement notre commune par Lançon-Provence ? Rien ne tend à l'expliquer.
Pourquoi ne pas avoir opté pour Lançon «de Provence» ou même Lançon «en Provence» comme c'est le cas dans plusieurs communes provençales ?
Nous souhaitions faire les démarches pour que cela soit modifié. Or, nos prédécesseurs s'en étaient également émus, le travail avait été fait, l'Etat a refusé.
Mais quel sens peut avoir «Lançon-Provence» plutôt que «Lançon de Provence» ou «Lançon en Provence» ?
«**En Provence**» signifierait juste que Lançon fait partie ou est une partie de la Provence.
«**De Provence**» vaudrait à dire que La Provence a engendré notre village, issu de celle-ci.
«**Lançon-Provence**» avec son trait d'union est indissociable de celle-ci. Les deux accolés par un trait d'union sont mariés. Lançon est plus qu'une simple partie de la Provence, Lançon est une mère de la Provence.
C'est dans son **ADN historique**, de nombreux marqueurs sont là pour nous le rappeler :
• Comme de nombreux villages de Provence, le nôtre est perché et fortifié, on y cultive la vigne et l'olivier, c'est d'ailleurs sur la commune de Lançon qu'il y a le plus d'oliviers plantés en France.
• C'est de notre sol (carrières de Calissanne) qu'ont étés extraites les pierres ayant permis de construire des nfrastructures et monuments emblématiques de notre région : les quais du Vieux-Port, Notre Dame la Garde, la Cathédrale de la Major, le Palais Longchamp, le Palais du Pharo, le pont Flavien...
• C'est à Lançon que la plus vieille gousse d'ail cultivée de France a été découverte
• et même la très connue friandise aixoise dont le nom serait issu de Calissanne où les amandiers en produisaient la matière première...
C'est un constat : Lançon a engendré ce qu'est la Provence de nos jours et nous pouvons en être fiers !
Et ce modeste trait d'union reliant Lançon et la Provence nous permet de l'exprimer.
Soyons fiers de nos ancêtres qui ont participé à l'histoire de cette terre. Cultivons ce symbole dans notre quotidien en nous réunissant encore plus nombreux à l'occasion des manifestations festives.
Prolongeons ces valeurs au cœur d'une Provence contemporaine fière de ses racines et de son passé mais **résolument tournée vers l'avenir et le monde** en accueillant la future Cité de l'Air !

Ici, c'est Lançon-Provence : qu'on se le dise !
Ici, c'est Lançon-Provence : que cela se sache !

Lançon-Provence
Trait d'Union de la Provence*

Le Maire

(cf. nouveau logo en haut à gauche de cette page)

Suivi RD113

Voici le bilan succinct du comité de suivi pour la sécurisation de la RD113 qui s'est réuni le 30 avril dernier

*** Aménagement du carrefour des Nouens :**
Les travaux devraient commencer fin 2016 à condition que les acquisitions foncières (parcelles non bâties au sud) se fassent à l'amiable.

*** Le Radar de tronçon** entre La Fare-Les-Oliviers et Lançon devrait être mis en place de façon imminente. Le projet d'un radar automatique sur la section Nouens-Ratonneaux est abandonné.
Les **quatre radars pédagogiques** sont commandés par la commune et seront mis en place avec l'accord de La Direction des Routes (DR).

*** Alternance 70/90** : Elle sera maintenue. Selon La DR, un passage à 70km/h doit être motivé. C'est le cas en approche des Ratonneaux où l'on se trouve dans une agglomération en phase de développement. La commune ne comprend pas ce discours et maintient la demande de limitation de la vitesse sur la totalité du tronçon Nouens- Ratonneaux

*** Etude préliminaire entre Les Ratonneaux et Les Baïsses :**
Le calendrier de réalisation du second rond-point n'est pas encore arrêté. D'ici-là, un **aménagement du carrefour des Baïsses** aura lieu dès cet été. La voie d'insertion (décélération) vers la Chapelle Saint-Cyr va être supprimée afin de provoquer un ralentissement naturel du flux (gain estimé : 10 à 12km/h).
A cela s'ajoute la mise en place de bordures basses afin de canaliser la file de circulation.
Dans l'attente de l'aménagement de ce carrefour, la commune va demander la mise en place de feux tricolores au carrefour avec la route des Baïsses

*** Carrefour de Sibourg (Route de Coudoux)** :
La RD19 fait l'objet d'une programmation depuis près de 8 ans. Le département est prioritaire de la quasi-totalité des parcelles touchées. Le recalibrage de la voie doit passer par la mise en place d'un carrefour. Le Maire souhaite que ce dernier soit réalisé dans les plus brefs délais.

Pour information, la **déviation de la Fare-les-Oliviers** qui sera opérationnelle fin juin va provoquer une augmentation du flux de circulation. Une étude globale du trafic entre Rognac et Salon tend à revoir à la baisse l'estimatif initial de +3.000 véhicules jour.

dégradation du city stade

Entre le 8 et le 13 avril derniers, des dégradations ont été commises sur le city-stade situé sur la colline au-dessus des Farigoules.

Cette infrastructure de loisirs, récente, destinée à accueillir les jeunes Lançonnais, a déjà subi plusieurs actes de vandalisme.
La municipalité ne procédera pas systématiquement aux réparations, qui représentent un coût pour la collectivité. S'il apparaît évident de devoir en supporter l'entretien normal, à contrario dans le cadre de dégradations volontaires, la mairie demandera aux intéressés ou à leurs parents d'endosser leurs responsabilités légales et d'assumer financièrement le montant des réparations en cas d'interpellation ou d'identification du (des) auteur(s).

promenades prudentes

Démarrage de la réglementation d'accès aux massifs forestiers : un arrêté préfectoral (et/ou municipal) règlemente l'accès aux massifs forestiers, pour la période du 1er juin au 30 septembre, pour votre sécurité et la préservation des sites sensibles.

Chaque jour, un niveau de danger est évalué en fonction des conditions météorologiques :
- niveau orange : balade possible toute la journée ;
- niveau rouge : balade autorisée uniquement entre 6h et 11h le matin ;
- niveau noir : accès, circulation et stationnement interdits toute la journée.
Ces informations sont consultables :
- au 0811 20 13 13 ou sur les sites : www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr, visitprovence.com
- sur « myProvence envie de balade », application pour mobiles
- auprès du C.C.F.F., place Saint-Cyr, au 04 90 42 70 99, ccff@lancon-provence.fr
Elles sont actualisées quotidiennement à 18h pour le lendemain.

Info + : Tout contrevenant ne respectant pas ces règles est passible d'une amende de 4ème classe (135 €) et de poursuites pénales (article R322.5 du code forestier).

Mention très bien

Les jeunes gens ayant obtenu leur baccalauréat 2015 avec mention « très bien » sont invités à se faire connaître à l'accueil de la Mairie, jusqu'au jeudi 9 juillet dernier délai.

Un pack surprise les attend et leur sera remis à l'occasion d'une cérémonie amicale, le vendredi 10 juillet à 18h en salle du Conseil Municipal, par le Maire et Isabelle Sanna, Conseillère Municipale.

Robert **BOSSI**
MAÇONNERIE GÉNÉRALE DE FINITION
ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU PATRIMOINE
06 83 56 62 26
Quartier Sabouillons - 13680 - LANÇON-PROVENCE

piscines privées

Propriétaires de piscine et futurs acquéreurs ! Voici un point pratique sur la réglementation et la fiscalité liées à cet équipement.

Le bassin est inférieur ou égal à 10m²
Aucune autorisation n'est requise si le bassin n'est pas couvert ou si la hauteur de la bâche ou de l'abri de couverture est inférieure ou égale à 1,80m et si la piscine n'est pas implantée dans un site classé ou un secteur sauvegardé dont le périmètre a été délimité.
Dans le cas contraire, si la hauteur de la bâche ou de l'abri de couverture est supérieure à 1,80m, une déclaration préalable est nécessaire (art. R.421-9g du code de l'urbanisme) dans la mesure où cet abri est assimilé à un châssis ou une serre, sauf si la piscine est implantée dans un site classé ou un secteur sauvegardé dont le périmètre a été délimité.
Le bassin est supérieur à 10m² mais inférieur ou égal à 100m²
En dehors des secteurs sauvegardés et des sites classés, si la piscine est découverte ou si la hauteur de l'abri est inférieure ou égale à 1,80m, une déclaration préalable suffit (art. R.421-9f du code de l'urbanisme).
Si la hauteur de l'abri est supérieure à 1,80m, un permis de construire est requis (art. R.421-1 du code de l'urbanisme).
La solution est la même pour une piscine implantée dans un secteur sauvegardé dont le périmètre a été délimité ou un site classé.
Le bassin est supérieur à 100m²
Quel que soit le type d'abri posé, et même si la piscine est découverte, les travaux exigent le dépôt d'un permis de construire (art. R.421-1 du code de l'urbanisme).

Les piscines hors sol
Les piscines hors sol sont soumises à autorisation si elles sont installées plus de 3 mois par an conformément à l'article R421-23 du code de l'urbanisme.
Elles sont soumises à autorisation d'urbanisme si le bassin est supérieur à 10m² et sont donc concernées par la taxe d'aménagement, instaurée au 1er mars 2012.
À propos de la fiscalité
Depuis le 1er mars 2012, la taxe d'aménagement s'applique. Lors du dépôt de permis de construire, d'aménager, ou de déclaration préalable le demandeur doit remplir une déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions. La notice d'information figurant dans le dossier de demande de permis ou de déclaration permet de remplir cet imprimé fiscal.
Les piscines sont soumises à cette taxe générée par l'autorisation d'urbanisme.
Exemple de calcul
Pour un bassin de 8x4 soit de 32 m²
La valeur forfaitaire étant de 200 € par m² (montant réactualisé par l'État chaque année).
Part communale : 32 X 200 X 5% = 320 €
Part départementale :
32 X 200 X 1.55% = 99,20€
Redevance archéologique préventive (si piscine enterrée de plus de 0.50 cm)
32 X 200 X 0.4% = 25,6€
Total = 444,80€

Fondation du patrimoine

Vous êtes propriétaire privé d'un bien immobilier présentant un intérêt patrimonial (ferme, maison de caractère, pigeonnier, lavoir, moulin …) et vous souhaitez le restaurer.

Grâce au label de la Fondation du Patrimoine, vous pouvez bénéficier d'une aide fiscale de l'Etat. La Fondation du Patrimoine est le seul organisme habilité par le Ministère de l'Economie et des Finances à octroyer une telle aide.
Vous êtes une collectivité territoriale ou une association, la Fondation du Patrimoine accompagne votre programme de restauration du patrimoine bâti, mobilier ou naturel, qui peut être complété par mécénat populaire (souscription publique – dons déductibles des impôts).

La Fondation du patrimoine est un organisme privé indépendant à but non lucratif, dont la vocation est de défendre et de valoriser un patrimoine en voie de disparition non protégé par l'État, le « patrimoine de proximité », qui est un patrimoine non classé ou inscrit. Créée par la loi du 2 juillet 1996, elle est reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997.

+ d'infos :
Délégation régionale
17 rue Clos Cangina,
13100 Aix-en-Pce
Tél. 04 42 27 75 50
Délégation Bouches-du-Rhône
yderoubaix@bbox.fr
Tél. 04 90 56 40 65 - 06 11 57 63 81

les aides de l'Anah

Etablissement public d'État, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) a pour mission de mettre en œuvre la politique nationale de développement et d'amélioration du parc de logements privés existants.

Pour atteindre cet objectif, elle accorde notamment des **subventions pour l'amélioration des résidences principales** de propriétaires occupants modestes ou de **logements locatifs** de propriétaires bailleurs privés, en échange de contreparties sociales.
Centrée sur les **publics les plus modestes,** l'agence s'engage en faveur d'un habitat solidaire, avec comme priorité :
-le traitement de l'habitat indigne ou très dégradé ;
-la rénovation thermique de l'habitat et la lutte contre la précarité énergétique ;
-l'adaptation des logements à la perte d'autonomie liée au handicap ou au vieillissement ;
-le redressement des copropriétés en difficulté
L'Anah participe également au développement d'une offre de logements privés à loyers et charges maîtrisés.

+ d'infos :
0820 15 15 15 (n° indigo 0,12€/mn), du lundi au vendredi de 9h à 19h ; www.anah.fr

la grande bleue de Lançon

La piscine municipale ouvrira ses portes au public tous les week-end de juin à partir du 6 juin :
samedi et dimanche de 11h à 19h
Elle sera ouverte tous les jours, sauf le mardi, du samedi 4 juillet au au lundi 31 août.

prévention **noyades**

Le canal de Marseille assure l'alimentation en eau de plus d'un million et demi de provençaux. Mais s'il est source de vie, cet ouvrage d'apparence paisible recèle aussi de nombreux dangers.

Plus de 250 millions de mètres cubes d'eau de la Durance transitent chaque année dans le canal de Marseille. Après un passage dans les centres de traitement, l'eau potable est acheminée jusqu'au robinet des consommateurs. C'est dire l'importance de cet ouvrage d'utilité publique que gère la Société Eau de Marseille Métropole pour le compte de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.
Comme tout domaine privé, son accès est interdit et protégé par des arrêts préfectoraux. Et, notamment ceux du 25 février 1856 et du 22 avril 1867 qui interdisent :
- de s'y baigner ou d'y pêcher ; à cause de la vitesse de l'eau, qui est, en moyenne, de 0,7 mètre à la seconde, mais peut s'élever à tout moment lors d'une ouverture de vannes ; à cause également de la profondeur du canal, qui varie de 2 mètres à 2,40 mètres, ce qui empêche quiconque d'y avoir pied.
- de circuler sur ses berges, de puiser l'eau, de le dégrader, d'y jeter des ordures, de pratiquer toute activité. Les risques de chute, de blessures et de noyade sont nombreux. Les parois du canal sont pentues et glissantes et empêchent toute remontée sur la berge. Le canal de Marseille n'est pas un lieu de détente ni une base de loisirs. Les risques d'accidents mortels sont réels et plusieurs drames se sont malheureusement déjà produits
Dans tous les endroits sensibles, des mesures de protection sont mises en place : grillages, portails, panneaux, barrières et gardiennage.
En cas de chute, ne paniquez pas et laissez vous porter jusqu'aux lignes de vie, placées régulièrement tout au long du canal, pour vous y agripper en attendant les secours.
Si vous êtes témoin d'un accident, ne tentez pas de venir en aide à la personne en vous mettant à l'eau, vous vous mettrez en danger ; appelez les numéros d'urgence suivants : 15, 17, 18.

Filière oléïcole **française**

Une nouvelle crise bien plus grave encore que celle des exceptionnelles attaques de mouches de 2014 pourrait toucher à nouveau la filière oléïcole française : celle provoquée par xylella fastidiosa.

Xylella fastidiosa est une bactérie qui présente plusieurs variantes et qui s'attaque à plus de 200 espèces végétales appartenant à 50 familles botaniques telles que la vigne, les agrumes, les amandiers, les lauriers, les chênes … et les oliviers. Elle est essentiellement transmise et dispersée par des insectes « vecteurs ». Elle a fait de gros dégâts au sud des USA, an Amérique centrale, au Brésil et à Taïwan.
Dans l'Union Européenne, à ce jour, il n'y a qu'un seul foyer identifié dans les Pouilles (sud Italie) et la souche présente ne s'attaque pas aux vignes. Aucune présence de la bactérie n'a été identifiée en France ; des mesures drastiques ont été prises en 2014.
Aujourd'hui, après avis du Comité National d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale (CNOPSAV) auquel l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (Afidol) a participé, le Ministre a pris la décision d'établir un arrêté, publié au Journal Officiel du 4 avril, qui interdit l'importation de plus d'une centaine d'espèces végétales en provenance des zones contaminées.
Les services de l'Afidol sont mobilisés depuis le début de cette crise, appellent à la vigilance de chaque propriétaire de vergers, et veillent à faire circuler une information juste et claire.

Afidol :
Maison des Agriculteurs
22 av. H. Pontier,
13626 Aix-en-Pce cédex
Tél. 04 42 23 01 92
www.afidol.info/images/stories/2015/BSV_Olivier_PACA_1_04032015.pdf

À vos **pinceaux** et **crayons** !

Vous êtes peintre débutant ou confirmé, vous souhaitez participer au 20ème concours de peinture de la ville de Lançon, qui se déroulera du 2 au 10 octobre prochains, et dont le thème sera :

« sensualité … plaisir des 5 sens »,

alors vous êtes invité à prendre contact avec l'Office Municipal de Tourisme, au 04 13 29 02 00, qui vous fournira informations, réglement et dossier d'inscription.

petite **enfance**

Un relai a été mis en place par le R.A.M. (Relai d'Assistance Maternelle) et sa responsable Nathalie Gonzalez (06 75 07 98 06), afin de venir en aide et apporter conseils aux parents dont les enfants n'ont pas pu être admis en crèche. Une première réunion s'est tenue le 19 mai, à la maison du R.A.M. rue Lafayette ; tél. 04 90 45 60 31 le jeudi de 9h à 11h30 ; secrétariat de Pélissanne 04 90 53 08 83

A l'occasion des fêtes de carnaval, un travail remarquable a été effectué dans les crèches et les maternelles de la commune.

Lançon **T'Aide**

L'association « Lançon T'Aide », qui dispense du soutien scolaire aux enfants des écoles est satisfaite de compter un nombre de bénévoles en augmentation, ce qui lui permet d'affecter certains d'entre eux à de nouvelles missions.

ACM vacances de **Pâques**

Comme à chaque période de vacances scolaires, les Accueils Collectifs de Mineurs (A.C.M.) élaborent des plannings d'activités de qualité pour les enfants âgés de 3 à 17 ans.

À Pâques, les thématiques se sont orientées vers :
•L'environnement « découverte de la faune et de la flore de Lançon-Provence » (maternels)
•Le journalisme (primaires)
•Sport à tout va (SAJ)

- **Les maternels** : des activités de jardinage ont été mises en place, balade en colline débouchant sur des activités natures (ex : land'art), sortie balade en poney.

- **Les primaires** : intervention d'une journaliste afin d'expliquer les différentes fonctions, rôles et métier qui font « tourner » un journal, ateliers d'écriture en médiathèque, interviews, création d'un journal intitulé « le Pinède Hebdo » relatant, l'ensemble des autres activités effectuées, la météo lors de la sortie accrobranche, création de mots croisés, récit et photo de la journée passée au centre de gérontologie de Salon de Provence…

- Le SAJ : avec l'intervention d'Eric Fayolle, une multitude d'activités sportives ont été mises en place telles que : l'escalade, randonnée aux calanques de Cassis, foot en bulle, activités nautiques à Saint-Chamas, hockey sur glace à Avignon, VTT, roller ….

Service **scolaire**

Rectificatif des modalités d'inscriptions année scolaire 2015/2016

A.C.M. (Accueil Collectif de Mineurs) et Secteur Jeunes (été + mercredis de septembre-octobre-novembre 2015) / Périscolaire / Cantine / N.A.P. (Nouvelles Activités Périscolaires) :
Dates : du lundi 15 juin au mercredi 1er juillet inclus
Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, sauf le mardi après-midi.
Aucune inscription ne sera effectuée en dehors de cette période.
Transports : inscriptions (1ère demande et ré-inscription : lignes Agglopole et Conseil Départemental) :
- Période 1 : du lundi 15 juin au vendredi 3 juillet inclus :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, sauf le mardi après-midi.
- Période 2 : du lundi 6 juillet au vendredi 28 août inclus :
les lundis / mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Aucune inscription ne sera effectuée en dehors de ces jours.
Attention ! fermeture du service les mardis et jeudis toute la journée

Bafa & **Bafd**

Les formations au Bafa (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs) sont accessibles dès l'âge de 17 ans ;
elles comportent 2 étapes théoriques en groupe animées par une équipe de formateurs et 1 stage pratique. Elles permettent d'encadrer des jeunes tout au long de l'année, en colonie, centre de loisirs et temps périscolaire.
Les formations au Bafd (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) sont accessibles dès l'âge de 21 ans et aux personnes munies du Bafa ou d'un certificat équivalent ; elles comportent 2 étapes théoriques en groupe animées par une équipe de formateurs et 2 stages pratiques. Elles permettent de diriger des séjours et des accueils de loisirs.
Certaines aides nationales ou régionales financent en partie ces formations (bafa.ufcv.fr)

+ d'infos :
paca@ufcv.fr
Ufcv Marseille Tél. 04 83 76 01 00
Mairie Service Animation Jeunesse
Tél. 04 90 42 98 10

Vie économique et sociale

cumul **emploi-retraite**

Les précisions de la Caisse nationale d'assurance vieillesse :

Le cumul de la pension de retraite avec les revenus d'une activité professionnelle est ouvert à tout retraité. Avant la reprise d'une activité rémunérée, **vous devez au préalable mettre fin à l'ensemble de vos activités professionnelles, sauf :**
- si vous avez cotisé auprès d'un régime de retraite qui ne permet pas de liquider votre pension (ou qui vous permet de la liquider mais pas à taux plein) avant un âge supérieur à l'âge légal de départ à la retraite ;
- ou si vous exercez, avant votre retraite et en plus de votre activité salariée, des activités notamment artistiques, littéraires, scientifiques, juridictionnelles, en tant que jury de concours publics, d'hébergement en milieu rural (gîte rural, chambre d'hôtes...).

Lorsque vous reprenez une activité professionnelle, vous devez prévenir votre caisse de retraite dès le mois suivant la date de reprise de cette activité et lui transmettre les informations qui vous seront demandées.

prévention **canicule**

Mise en place de la veille saisonnière du 1er juin au 31 août.

Depuis le 3 septembre 2004, le Maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées, dans le cadre de la prévention de la canicule.
Vous pouvez faire la démarche d'inscription vous-même par :
- téléphone, en contactant le C.C.A.S. au 04 90 42 98 38 ;
- fax au 04 26 30 37 82 ;
- courriel à l'adresse : ccas@lancon-provence.fr ;
- courrier : à C.C.A.S., place du Champ de Mars, 13680 Lançon-Provence,

Si vous vous êtes inscrit l'année passée, vous êtes inscrit d'office pour l'année 2015. Pensez à tenir informé le C.C.A.S. de modifications éventuelles de votre situation familiale.
Si dans votre entourage vous connaissez une personne susceptible d'être fragilisée lors des épisodes de forte chaleur, vous pouvez, avec son accord, la signaler au C.C.A.S.
D'autres informations de prévention vous seront transmises tout au long de l'été.
Canicule Info Service : 0800 06 66 66 : numéro gratuit de 8h à 20h, du 1er juin au 31 août.

Vie locale

lire **ensemble**
les lauréats 2015

La soirée de clôture de cette dixième édition au portail Coucou à Salon-de-Provence a réuni parents, enfants, professeurs, bibliothécaires, venus nombreux écouter les lectures et voir les œuvres des participants aux différents concours proposés sur le thème « Hier et Demain la Méditerranée ». Elle s'est terminée en musique avec le groupe « Taking a chance ».
Parmi les lauréats, trois jeunes lançonnais se sont distingués :
-Ambre Lettraz, de la classe de CM2 de Mme Dotto de l'école primaire Marie Mauron, pour une des deux meilleures poésies illustrées récompensées ;
-Romane La Casa, de la classe de CM2 de Mme Pons de l'école des Pinèdes, pour un des deux meilleurs textes de poésie primés ;
-Quentin Joly, de la classe de CM2 de Mme Pons de l'école des Pinèdes, pour un des deux meilleurs prix destinés à la meilleure illustration.
La municipalité félicite chaleureusement ces jeunes talents.

commémoration du **8 mai**

Le 70ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 a été présidé par le Maire et les dirigeants des associations d'Anciens Combattants et du Souvenir Français, en présence des élus du Conseil Municipal, des représentants des autorités militaires et civiles, des enfants du CMJ et des Lançonnais venus nombreux.

Les dépôts de gerbes, minutes de silence et lectures des messages et allocutions officiels ont été suivis de l'hymne national, interprété par les enfants du CMJ. Avant de quitter le cimetière, le Maire a tenu à rendre hommage à Antoine Toran, ancien résistant et Maire de Lançon durant 30 années. Au centre Marcel Pagnol, le Président des Anciens Combattants, à l'issue de son discours, a félicité les jeunes du CMJ pour leur prestation chantée, en leur remettant à chacun un diplôme de la part de la Fédération Nationale. M. le Maire a poursuivi et conclu la cérémonie en présentant l'histoire des six lançonnais morts pour la France pendant les années 40/44.

olympiades de **Sibourg**

Le 27 juin, quatre associations du Val de Sibourg (APE, CIQ, Pêle-Mêle ô Val et Sibourg Joie) co-organisent les premières Olympiades de Sibourg.

Il s'agit d'une journée festive durant laquelle des **équipes locales et des villages alentours vont s'affronter dans une succession de jeux ludiques**, mêlant l'adresse, la stratégie, la force et la vitesse. Les épreuves se dérouleront sur la journée, de 10h à 17h, à la pinède, au stade et sur le stabilisé du Val de Sibourg. A l'issue des épreuves, l'équipe ayant remportée le plus de points recevra un trophée à remettre en jeu l'année suivante.
Toute aide pour l'organisation et l'encadrement de cette manifestation sera la bienvenue.
Pour engager une équipe, le bulletin d'inscription est disponible en téléchargement ;
N'oubliez pas également de consulter le règlement de la manifestation sur Sibourg.net.
A la suite de cette journée sportive, **un grand concert gratuit des Musicales d'Agglopole** sera joué pour la première fois au Val de Sibourg, à partir de 18h.
Vous êtes tous cordialement invités à cette journée d'exception. Restauration et boissons sont, bien évidemment, prévues sur place.
Contacts : APE : 06 46 51 25 80 ; CIQ : 06 15 46 60 50 ; PMOV : 06 98 00 09 36 ;
S.Joie : 06 99 54 02 28

musicales **Agglopole**

Samedi 27 juin à 18h à la pinède du Val de Sibourg, vous avez rendez-vous avec les Musicales d'Agglopole Provence ; ce site de verdure agréable et ombragé accueillera le groupe Makkina et sa musique latino, invité de cette édition lançonnaise.

Assis à même le sol, sur une chaise, ou debout, et même en dansant, chacun pourra vivre son instant de détente et d'harmonie à son gré. Des rafraîchissements seront proposés. Les Musicales d'Agglopole Provence, ce sont des concerts gratuits de plein air, chaque soir dans une commune différente de la communauté d'agglomération et durant un mois qui proposent de la musique brésilienne, latino, salsa, en passant par du pop rock, du country rock ou encore de l'electroworld.

AG **CIQ Sibourg**

Cette Assemblée Générale s'est tenue le 24 avril dernier en présence du Maire, des élus Christine Mortellier, Jean-Louis Donadio et Yves Aguéda et des représentants d'associations invités.

Au cours du rapport d'activités et des questions posées à M. le Maire, l'accent a été mis sur les sujets suivants :

1) les Olympiades organisées par 4 associations de Sibourg dont le CIQ. Cette manifestation est prévue l'après-midi du 27 juin en préambule à l'une des soirées Musicales d'Agglopole-Provence qui se déroulera à Sibourg au lieu de la place du Champ de Mars du Village.

2) le débroussaillement des collines au nord de Sibourg qui doit être fait à l'automne prochain, et le dégagement d'un accès pompiers occupé par des riverains, ainsi que la création d'un autre accès pompiers au nord du quartier.

3) la mise en place d'une vidéo-surveillance aux entrées nord et sud du quartier, aux abords de l'annexe de la mairie et de l'agence postale ainsi que près de la boulangerie.

4) les difficultés de réception en matière de téléphonie mobile : M. le Maire annonce une entrevue avec « Orange » pour établir une meilleure cohérence entre les partenaires de la téléphonie mobile sur le territoire de la commune.

5) le retard du chantier du merlon dû à la crise immobilière qui ne sera livré qu'en 2017 et le suivi obligatoire des matériaux réceptionnés pour s'assurer qu'ils ont été désamiantés.

6) la reprise par la « SAUR » du centre de compostage de boues de « STEP » sur la propriété de M. Gassier. Cette nouvelle ICPE qui n'a été soumise qu'à déclaration, est d'autant plus préoccupante que le PLU lui permet de s'étendre sur 7 ha. Une des modifications en cours du PLU doit la contraindre à n'occuper qu'1,5 ha et un Comité Communal de Suivi vient d'être créé afin d'assurer la limitation des nuisances en provenance de ce site.

Une date à retenir ; le samedi 6 Juin « Rues en fête » à Sibourg

portrait **deux roues** et beaucoup de sueur

Provençal depuis toujours et Lançonnais depuis bientôt 10 ans, Cyrille Genel, 40 ans, pratique le cyclisme depuis sa plus tendre enfance.

Route, VTT, tandem, en club ou en solo, c'est un inconditionnel du vélo. Depuis 2010, il s'intéresse à la « longue distance ». C'est lors d'un raid montagneux sur les pentes des plus grands cols alpins qu'il a pris la décision de participer au prochain « Paris-Brest-Paris ». Cette course mythique (1ère édition en 1891) qui regroupe 6000 randonneurs venus des 5 continents a lieu tous les 4 ans sur une distance « non-stop » de 1 230 kms. Son inscription recquiert la validation d'une série de 4 brevets de randonneurs mondiaux (200, 300, 400 et 600 kms). Un vrai défi.
Cyrille parcourt quelques 20 000 km par an (dont une partie en trajets domicile/travail). Victime d'une chute en décembre 2014 ayant occasionné une fracture du col du fémur, il retrouve peu à peu sa condition physique, soutenu et sponsorisé pour une large part par une entreprise de Saint-Chamas.
Le « Paris-Brest-Paris » 2015 aura lieu du 16 au 20 août. Une véritable aventure humaine et sportive !

trail **Calissanne**

Le Trail de Calissanne, qui représentait la 4ème manche du « challenge Terre de Mistral », a connu une recrudescence de fréquentation le 26 avril dernier.

820 sportifs sur la ligne de départ (contre 640 l'an passé), pour affronter une des 5 épreuves au choix : marche 10 et 16 km, course 10, 16 et 30 km.
Les circuits traversaient le magnifique domaine naturel des collines de Calissanne ; les participants ont pu admirer le panorama tout en parcourant les zones plates, les cruelles montées et les pentes caillouteuses.
Parmi les lauréats, on peut citer la belle performance de la Lançonnaise Stéphanie Leon, 3ème sur le podium féminin des 10km marche.

+ de photos : www.facebook.com/Calissanne/posts/1070442789650413

sportivement **vôtre**

Depuis le mois de février, l'association « Lançon Sporting Club » nouvellement créée prend part à la vie sportive de la commune ; elle a pour objet la découverte et la pratique des activités physiques, sportives et de pleine nature accessibles à tous, qui se déclinent en plusieurs axes majeurs :

- **Découverte et pratique du judo en** loisir et compétition, en affiliation avec la FFDJA (fédération de judo et disciplines associées) ;
- **Pratique de la gymnastique** d'entretien adulte et de la baby gym ;
- **Réalisation de stages multisports** proposés à chaque période de vacances scolaires de septembre à juin et de 4 semaines sur la période estivale.

Sous la direction sportive et éducative de Bacem Dridi, notre première action vient de se dérouler pendant les vacances scolaires de printemps. Du 27 avril au 7 mai, 2 semaines de stages multisports ont été proposées aux enfants de 6 à 12 ans et nous avons eu le plaisir de recevoir 28 petits stagiaires pendant ces 2 semaines.
La journée commence par un réveil musculaire dans le parc derrière le Centre Marcel Pagnol puis des groupes se forment pour une découverte multisports. A cette occasion, Bacem accompagné de Camille la 1ère semaine, puis de Maxime la 2ème semaine ont initié les enfants au hockey et au foot en salle, au badminton, au basketball ou encore au judo et à la gymnastique….
Le stage se déroule dans l'enceinte du Centre Marcel Pagnol, au gymnase, au dojo et dans le parc. A midi, c'est la pause repas avec pique-nique et temps calme pour recharger les batteries avant la reprise des activités à 14h.
Tous nos petits sportifs sont repartis enchantés de leur semaine et nous vous donnons tous rendez-vous cet été à partir du 06 juillet et jusqu'au 31 juillet 2015. Les dossiers d'inscriptions pourront être communiqués par courriel aux familles qui le souhaitent, contactez-nous à l'adresse suivante : lancon.sporting.club@gmail.com nous serons ravis de vous répondre.

lancongeles **country**

Léa, Clara et Betty ont démarré leurs premières années avec 3 danses en compétition, maintenant elles dansent au minimum 14 danses par compétition et jusqu'à 25.

Le week-end du 16 mai au complexe d'Airbus Hélicopters, Léa en catégorie Youth Novice a gagné la 2ème place, Clara en catégorie Teen Intermediaire a gagné la 1ère place et Betty en catégorie Teen Avancé a gagné la 1ère place.
Johanna a commencé la compétition l'année dernière et renouvelle cette année cette belle expérience et se place à la 3ème place catégorie Teen Newcomer.
C'était leur première qualification pour les championnats du Monde.

Lançongeles Country reste fière de ces jeunes filles pleines d'énergie et d'émotion !

Le Maire félicitant les lauréates

lectures **estivales**

Au hameau des Baïsses : Une bibliothèque estivale sera à la disposition des riverains tous les lundis soir de 17h à 19h, dans l'algeco du City Stade, durant les mois de juin, juillet et août. Nous vous y attendons nombreux , alors tous à vos livres !

appel à **bénévoles**

L'association « Les Chèvres Musicales » lance un appel à bénévoles pour l'aider pendant son Festival de Musique à la Ferme, qui se déroule du 15 au 22 juillet. Vous pouvez contacter Mme Honnoré au 04 90 42 74 76

D'une manière générale, certaines associations recherchent des aides ponctuelles dans le cadre de leurs activités ; vous pouvez proposer vos services en contactant le **Pôle Vie Locale** au 04 13 29 02 02, par mail à associations@lancon-provence.fr

victoire au bout des **gants**

C'est avec un beau palmarès que le club achève la saison de boxe anglaise éducative avec pas moins de 11 champions départementaux, 9 champions régionaux et 7 champions inter-régionaux.

La médaille d'argent ramenée par notre nouvelle vice-championne de France, Maeva EHL, hisse le club en première place de boxe anglaise éducative féminine en PACA. En outre, le club de Lançon était encore une fois bien représenté par l'intermédiaire de son entraineur Malek Saci, responsable de la région PACA pour les championnats de France qui se sont déroulés dans le Maine-et-Loire.
C'est avec beaucoup de fierté et un grand honneur que le club, en partenariat avec la municipalité, a reçu le Maire de Lançon et son adjoint aux sports Sébastien Gros, venus féliciter les médaillés ainsi que tous les boxeurs et apporter leur soutien à l'association Lançon Boxe Team Saci.

la petite balle **jaune**

Bilan et résultats de la saison 2014/2015 du Tennis-Club
Estelle Teyssier : championne de Provence 4ème série et ¼ de final à Roland Garros ;
Aurore Beltrando : championne des Etats-Unis universitaires de 2ème division ;
Equipe + 45 ans : vice-championne de Provence de 2ème division ;
Equipe 13/14 ans garçons : **Augustin Westrelin** et **Loris Cabrera**, champions de Provence
Equipe 15/16 ans garçons : **Mathieu Fortier-Quantin** et **Luca Veyres**, demi-finalistes du championnat de Provence ;
Equipe 17/18 ans garçons : **Thomas Nicol** et **Timothée Westrelin**, demi-finalistes championnat de Provence ;
Equipe 1 Hommes : **Rémi Dubois, Hervé Papillon, Jonathan Pavailler, Macktar Djamai,** pré-national, descente en régional 1 ;
Equipe 1 Femmes : **Julia Beltrando, Carla Csintalan, Estelle Teyssier, Charlotte Goudard,** régional 3, montée en régional 2

cross des **Pitchouns**

Vendredi 15 mai, le cross des Pitchouns, organisé par l'Usep, rassemblait les enfants des écoles maternelles du village au parc municipal.

Les participants venus nombreux ont bénéficié de l'aide des parents, encadrés par les directrices des groupes scolaires des Pinèdes et des Cigaloun.

joli play's

Sous le beau soleil de Provence ce 12 mai dernier, le Foyer Bois Joli a organisé une magnifique manifestation footballistique au stade municipal Bernard Casoni.
Armés de leurs dossards étincelants, 8 équipes de foot venant des quatre coins du département se sont affrontées dans une arène brûlante, bien décidées à défendre avec ferveur leurs couleurs respectives. À la gloire de l'association Sainte-Marie, le triomphe fut à la hauteur des efforts de ses résidents.
M. le Maire est venu saluer les participants et les honorer en leur remettant personnellement leurs récompenses.
Un goûter et le verre de l'amitié ont conclu cette journée empreinte de convivialité et d'esprit chevaleresque, avec le souhait de tous se retrouver l'année prochaine pour une nouvelle journée des rencontres sportives.

8ème journée **nationale** télégraphie Chappe

Dimanche 7 juin, la tour Chappe de Lançon ouvrira ses portes au public de 10h à 12h et de 14h30 à 18h.

À cette occasion, des animations seront proposées : visite du télégraphe, maquette, commentaires sur le système de télégraphie, vie de Claude Chappe, lecture du paysage. Le télégraphe de Lançon reliait la ligne Paris-Toulon en 1821. Ce système était premier réseau de télécommunications au monde. 14 tours de télégraphie Chappe seront ouvertes en France au public pour cette 8ème édition, sous l'égide de la FNARH (Fédération nationale des associations de personnel des postes et télécommunications pour la recherche historique).

Contact : Les Amis du Vieux Lançon,
Tél. 06 80 99 21 80

cross des **écoles**

Vendredi 24 avril, ce sont près de 750 élèves des écoles de la commune qui se sont rencontrés pour participer au traditionnel cross des écoles. Organisé comme chaque année au Val de Sibourg par l'Usep, il a reçu l'aide des enseignants, de membres du C.C.F.F., d'agents des services municipaux, de parents et de bénévoles. Après une journée d'épreuves, enchaînant des courses de différentes distances, le car podium prêté par le Département à la demande du C.C.F.F. a permis aux champions de « monter les marches » pour être distingués par les élus présents et applaudis par leurs camarades.

2ème motors **festival**

Le 2e Motor Festival de Lançon-Provence au profit de la lutte contre la mucoviscidose a rassemblé près de 130 véhicules (camions, motos, voitures) et presque 1000 visiteurs dans le week-end. Le show nocturne ainsi que la grande parade son et lumière du samedi soir se sont déroulés avec succès.

Le dimanche, la manifestation était à son comble avec divers concours esthétique, puissance et qualité sonore. De nombreuses animations ont eu lieu : lancers de cadeaux du podium, démonstrations de danse avec Lançongeles Country et Street M Dance, baptêmes de Drift et château gonflable pour les petits. Nous tenons à remercier nos partenaires officiels tels que la Mairie de Lançon, les services techniques, la Police Municipale ainsi que le parc d'attraction OK Corral et la société Starc.

marché du **monde**

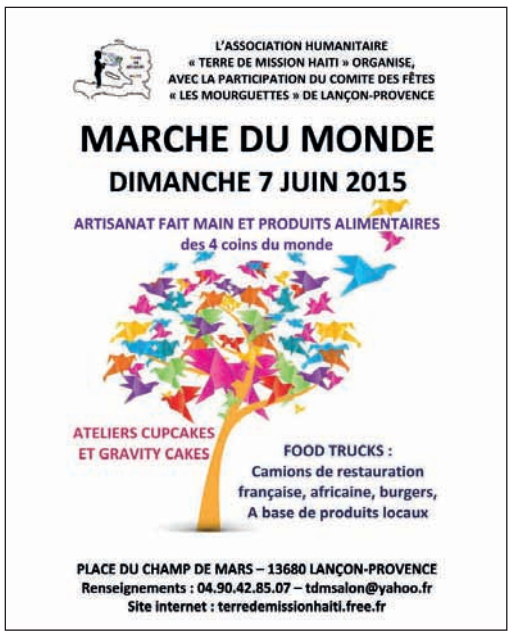

L'association humanitaire «Terre de Mission Haïti» organise, en partenariat avec le comité des fêtes «Les Mourguettes», un grand marché du monde et de la création le dimanche 7 juin, sur la place du Champ de Mars, de 9h à 18h.
Au programme : artisanat, créations» fait main» et produits alimentaires des quatre coins du monde, ateliers de cupcakes et gravity cakes, buvette, restauration assurée par des food trucks (restauration française, africaine, burgers à base de produits locaux). 50 exposants seront présents. Les bénéfices récoltés seront intégralement reversés, destinés à financer une partie de la scolarité des futurs étudiants ainsi que des projets de travaux dans les écoles avec lesquelles l'association travaille en Haïti.
Renseignements par téléphone au
04 90 42 85 07 ou par mail :
tdmsalon@yahoo.fr
site internet : http//:terredemissionhaiti.free.fr

branchez les **guitares !**

Le Comité des Festivités « Les Mourguettes », en partenariat avec la Municipalité, encourage les musiciens amateurs à se produire bénévolement dans le village.

Deux scènes seront ouvertes à partir de 14h le samedi 20 juin.
N'hesitez pas à vous inscrire par mail : lesmourguettes13@gmail.com (places limitées)
+ d'infos au 06 25 03 85 73
Cela permettra de faire connaitre à un large public votre talent musical, quel que soit son style ou son origine.
En soirée, retrouvez Fafa Monteco, dj officiel RFM, pour un set **Disco, Funk, 80's, 90's.** Artiste aux multiples facettes, Fafa Monteco s'est d'abord fait connaître grâce a son hit « Lucky Star» sous le nom de Superfunk (Numéro 1 en 2000, multidisque d'or). Il a joué dans les meilleurs clubs de la planète. Il est aujourd'hui à la tête de RFM et c'est un des piliers de la radio.
Une soirée «Night Fever» rien que pour vous !
Boissons fraîches et restauration sur place.

À la rentrée, **vos activités reprennent !**

Désormais, pour tout renseignement, contactez le Service Vie Locale, au 04 13 29 02 02, par mail à associations@lancon-provence.fr, ou sur place : avenue Saint-Cyr

speciale **nocturne**

Pour la première année, la Maison des Arts et Traditions Provençales a participé à l'opération « la nuit européenne des musées ».

Cet évènement incontournable de la culture en Europe a conduit les membres de l'association « Les Amis du Vieux Lançon » à ouvrir les portes de cet édifice dès 19h, pour les refermer tard dans la soirée.
A la tombée de la nuit, de nombreux visiteurs de tous âges sont venus profiter de ce lieu et de ses collections. L'atmosphère nocturne, plus intimiste, donne une toute autre dimension à cette maison. C'est un public souvent jeune et familial qui est ressorti conquis par cette expérience. Il faut dire que l'excellent accueil et les commentaires experts des membres de l'association ont contribué au réel succès de cette soirée.
Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

journées du **patrimoine**

Les Amis du Vieux Lançon vous accueilleront les samedi 20 et dimanche 21 juin, à partir de 10h ; il vous feront découvrir le mobilier et les traditions de la période fin 19ème début 20ème siècle.

Récemment, l'acquisition d'une aquarelle représentant notre village, peinte en 1906, a été réalisée.
Une exposition sur la place devant la Maison vous fera revivre la bugado (lessive) et l'estirage (repassage). Les membres costumés de l'association animeront ces journées conviviales tournées vers le passé, par des commentaires et des travaux pratiques : toute une collection de fers à repasser, de lessiveuses, de savons, de battoirs et d'accessoires divers vous feront connaître les tâches ménagères de cette époque.
Toutes personnes possédant des objets sur le thème de la manifestation pourront les confier aux responsables de l'association pour le temps de l'exposition, qui en prendront grand soin. En cas de mauvais temps, l'expostion extérieure sera annulée.
Contacts : Robert, 06 80 99 21 80 - Nicole, 06 13 96 56 63 - Simone, 06 67 22 78 20

l'heure musicale du **roulage**

Vendredi 26 juin à 19h00 à la Médiathèque du Roulage, récital clarinette et piano.

Pour le dernier rendez-vous de l'heure musicale du Roulage, la Médiathèque accueille le **Duo Emperi** (Eva Villegas, clarinette et Philippe Hébert, piano) pour un récital autour des oeuvres de Saint-Saens, Liszt, Poulenc … Le concert sera suivi d'un apéritif partagé avec les musiciens et l'équipe organisatrice. A l'occasion de cette soirée, le public pourra également redécouvrir les précédentes éditions du festival « Musique à la Ferme », à travers une exposition de photographies, vidéos, affiches, livres et CD.
Prix unique: 12€ ; réservations par mail: reservations@musiquealaferme.com, par tél. auprès de la Médiathèque au 04 90 42 98 30 ; infos & programmation: www.musiquealaferme.com

marché **producteurs**

Cette première édition a été un total succès et semble bien répondre à une attente des Lançonnais.

La rencontre entre la dizaine de producteurs présents et les visiteurs a été des plus conviviale et fructueuse. Les Lançonnais se sont croisés et succédés tout au long de la matinée, et ont pu remplir leurs cabas de produits frais et bio. Près de la cave, Patricia Heyraud, Adjointe déléguée au commerce, et à l'artisanat, accompagnée d'élus de la commune, offrait café et biscuits de bienvenue pour l'inauguration de cet évènement.
Les Lançonnais et habitants des communes voisines ont désormais deux marchés hebdomadaires de qualité à leur disposition.

estivades des **Roquilles**

Informations & Réservations

Office Municipal de Tourisme
au 04 13 29 02 00, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h
Les places doivent être impérativement retirées avant 21h25 à la billetterie du théâtre

Tarifs

Entrée générale 12€
Ateliers sociaux et étudiants 5€
Gratuit pour les moins de 14 ans accompagnés

Du 1er juillet au 11 juillet inclus, tous les soirs à 21h30

mercredi 1er : «Le Revizor»
comédie classique - durée 1h25
tout public

jeudi 2 : «Prêt à partir»
comédie/fable théâtrale – durée 1h20
tout public

vendredi 3 : «Dom Juan 2.0»
commedia dell'arte - durée 1h30
tout public

samedi 4 : «Frou-frou les Bains»
opérette - durée 1h30 - tout public

dimanche 5 : «un séminaire du tonnerre»
création collective - durée 1h10

lundi 6 : relâche

mardi 7 : «la nuit de Valognes»
comédie historique - durée 1h30
tout public

mercredi 8 : «Jeux d'rôles»
comédie satirique à sketches - durée 1h10
tout public

jeudi 9 : «la nuit des Dupes»
comédie déjantée - durée 1h30
public averti + de 14 ans

vendredi 10 : «les éponges»
comédie loufoque - durée 1h10
tout public

samedi 11 : «petits boulots pour vieux clowns»
comédie - durée 1h10
tout public

c'est leur tournée 2015

Afin de célébrer cette occasion, la compagnie l'Estock Fish organise une après-midi et une soirée festive le 27 juin à domicile.

Cette journée débutera dès 16h30 et sera ponctuée de nombreuses surprises (spectacles, musiques et installations).
La compagnie jouera également sa nouvelle création «La Familiale Foraine» avant de partir en tournée sur les routes de France.
Buvette et petite restauration sur place.
Réservation conseillée au 06 62 68 47 46

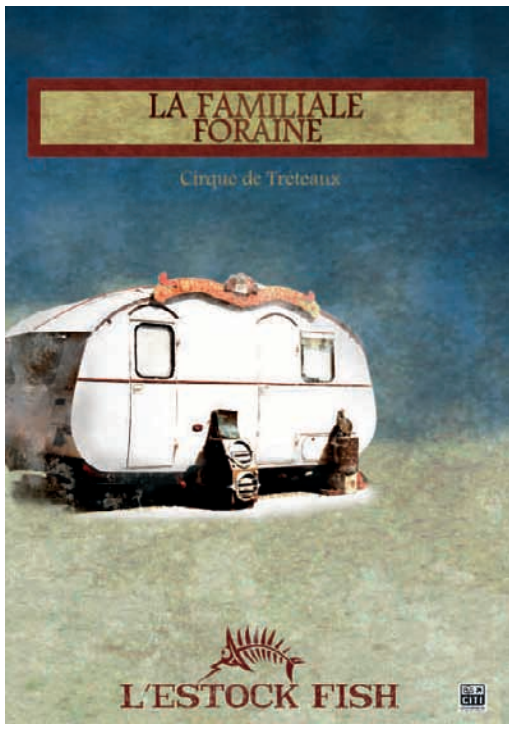

Soun de Lançoun

Le premier festival de musique provençale de l'association « Lançoun Musico e Tradicioun » se déroulera les 1er et 2 août prochain, place du Champ de Mars.

L'ouverture et l'inauguration officielles se feront le 1er août en fin de matinée, avec un apéritif provençal offert à la population ; puis 3 concerts gratuits en Lengo Nostro se dérouleront à partir de 19h.
Le lendemain, la journée sera placée sous le signe de la tradition :"Autour de la Provence" : grand Passo Carrièro (parade provençale) messe chantée en provençal, accompagnée par la Chorale Provençale d'Istres et célébrée par le Père Desplanches ; bénédiction de chevaux ; repas provençal servi à table et animé musicalement par les groupes folkloriques présents.
D'autres informations plus détaillées ainsi qu'un programme complet seront communiqués dans le prochain bulletin, notamment sur la manière de participer au Passo Carriéro.

Calendrier des manifestations

GALA DANSE ORIENTALE ET SALSA
Lundi 1er juin, 21h
Organisateur : Classec
Lieu : auditorium M. Pagnol
Renseignements : 04 90 42 85 99

EXPOSITION ARTS PLASTIQUES
Du 2 au 9 juin
Organisateur : Classec
Lieu : centre M. Pagnol
Renseignements : 04 90 42 85 99

GALA DANSE MODERNE ET CONTEMPORAINE
Vend. 5, 21h ; dim. 7, 16h30 et merc. 10, 20h30
Organisateur : Classec
Lieu : auditorium M. Pagnol
Renseignements : 04 90 42 85 99

RUES EN FÊTE
Samedi 6 juin, 21h
Organisateur : CIQ SIbourg
Lieu : Sibourg
Renseignements : 06 15 46 60 50

STAGE D'AÏKIDO
Samedi 6 juin, de 14h à 17h
Organisateur : Aïkido Shohatto
Lieu : dojo M. Pagnol
Renseignements : 06 14 79 32 24

VIDE-GRENIERS AUX BAÏSSES
Dimanche 7 juin, dès 6h30
Organisateur : C.I.Q. des Baïsses
Lieu : city-stade des Baïsses
Renseignements : 06 73 13 53 46

MARCHÉ DU MONDE ET DE LA CRÉATION
Dimanche 7 juin, de 9h à 18h
Organisateur : Terre de Mission Haïti
Lieu : place du Champ de Mars
Renseignements : 06 26 75 65 62

8ÈME JOURNÉE DE LA TÉLÉGRAPHIE CHAPPE
Dimanche 7 juin, 10h/12h et 14h30/18h
Organisateur : Les Amis du Vieux Lançon
Lieu : télégraphe Chappe, RD113
Renseignements : 06 80 99 21 80

FÊTE DE L'ÉCOLE MOULIN DE LAURE
Vendredi 12 juin, 14h30
Organisateur : école Moulin de Laure
Lieu : école Moulin de Laure
Renseignements : 04 90 42 71 20

KERMESSE DU FOYER L'ESCAPADE
Samedi 13 juin, de 9h à 18h
Organisateur : foyer Escapade
Lieu : centre M. Pagnol
Renseignements : 04 90 42 85 62

EXPOSITION PEINTURE AU COUTEAU
Du 15 au 20 juin
Organisateur : Classec
Lieu : centre M. Pagnol
Renseignements : 04 90 42 85 99

RÉUNION SEMESTRIELLE
Mardi 16 juin, 18h
Organisateur : Tourisme & Loisirs
Lieu : centre M. Pagnol
Renseignements : 06 12 37 57 24

COMMÉMORATION APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE
Jeudi 18 juin
Organisateur : Mairie
Lieu : rue du Général de Gaulle
Renseignements : 04 90 42 98 19

REPRÉSENTATIONS THÉÂTRE ENFANTS, ADOS ET ADULTES
Vendredi 19 juin, 20h15 et 21h30
Organisateur : Classec
Lieu : centre M. Pagnol
Renseignements : 04 90 42 85 99

VIRANT EN SCÈNE
Vendredi 19 juin, 21h30
Organisateur : D. Events
Lieu : Domaine de Château-Virant
Renseignements : 04 90 42 44 47

FÊTE DU TERROIR
Samedi 20 juin, de 9h à 18h
Organisateur : Office Municipal de Tourisme
Lieu : avenue des Pins
Renseignements : 04 13 29 02 00

KERMESSE DE L'ÉCOLE DE SIBOURG
Samedi 20 juin, dès 11h
Organisateur : A.P.E. Sibourg
Lieu : groupe scolaire de Sibourg
Renseignements : 06 50 83 63 09

FÊTE DE LA MUSIQUE
Samedi 20 juin, à partir de 14h
Organisateur : Comité des festivités Les Mourguettes
Lieu : village, place du Champ de Mars
Renseignements : 06 25 03 85 73

GALA DE DANSE MODERN'JAZZ
Samedi 20 juin, 21h
Organisateur : Classec
Lieu : centre M. Pagnol
Renseignements : 04 90 42 85 99

JOURNÉE PATRIMOINE : MAISON ARTS & TRADITIONS PROVENÇALES
Samedi 20 et dimanche 21 juin, de 9h à 18h
Organisateur : Les Amis du Vieux Lançon
Lieu : angle bd Pasteur, place Brun
Renseignements : 06 80 99 21 80

RALLYE ALTITUDE 25000
Du 20 au 25 juin
Organisateur : Lançon Auto Moto Collection
Lieu : Pyrénées
Renseignements : 04 90 57 65 84

GALA COACHING VOCAL
Dimanche 21 juin, 15h
Organisateur : Chrisharmonie
Lieu : centre M. Pagnol
Renseignements : 06 34 15 33 39

EXPOSITION ATELIER D'ENCADREMENT
Du 22 au 29 juin
Organisateur : Classec
Lieu : centre M. Pagnol
Renseignements : 04 90 42 85 99

COURS DE ZUMBA
Vendredi 26 juin, 18h
Organisateur : Lançon Sporting Club
Lieu : centre M. Pagnol
Renseignements : 06 10 86 60 67

KERMESSE DE L'ÉCOLE MARIE MAURON
Vendredi 26 juin, dès 16h30
Organisateur : A.P.E. Village
Lieu : école Marie Mauron
Renseignements : 06 13 21 32 66

SOIRÉE CONTÉE
Vendredi 26 juin, 18h30
Organisateur : Pêle Mêle Ô Val
Lieu : arboretum de Sibourg
Renseignements : 06 98 00 09 36

L'HEURE MUSICALE DU ROULAGE
Vendredi 26 juin, 19h
Organisateur : Les Chèvres Musicales
Lieu : Médiathèque du Roulage
Renseignements : 04 90 42 98 30

OLYMPIADES DE SIBOURG
Samedi 27 juin, dès 10h
Organisateurs : APE, CIQ, PMOV & Sibourg Joie
Lieu : pinède et stade de Sibourg
Renseignements : 06 99 54 02 28

MUSICALES D'AGGLOPOLE
Samedi 27 juin, 18h
Organisateurs : Agglopole/Mairie
Lieu : pinède de Sibourg
Renseignements : 04 13 29 02 00

SPECTACLE DES P'TITS LOUPS
Samedi 27 juin, 19h
Organisateur : Topik
Lieu : centre M. Pagnol
Renseignements : 06 81 95 62 70

VIDE-GRENIERS – BROCANTE
Dimanche 28 juin, dès 8h
Organisateur : Comité des festivités Les Mourguettes
Lieu : terrain de loisirs Sainte-Anne
Renseignements : 06 25 03 85 73

ESTIVADES DES ROQUILLES
Dès le 1er juillet
Organisateur : Compagnie du Caramentran
Lieu : Théâtre de plein air des Roquilles
Renseignements : 04 13 29 02 00

État-civil

MARIAGES

Olivia LAUGIER et Baptiste HERVY	le 9 mai
Emilie MARTIN et Philippe MERCIER	le 9 mai

NAISSANCES

Jeanne CHANAT	le 9 avril
Madeleine Eléonore MEYER	le 16 avril
Lise Gabrielle ROBIN	le 19 avril
Quentin Philippe Gérard BOUGON	le 22 avril
Louis Rémi Edmond ADDA-BERMOND	le 24 avril
Aline Jacqueline Sylvie FOISSAC	le 28 avril
Arthur Robert Fabrice FOISSAC	le 28 avril

DÉCÈS

Adrien Pascal Pierre HERENT	le 26 mars
Yolande GALLIS épouse BERTET	le 12 avril
Jean-Claude GROSMANGIN	le 14 avril
Odette Marie OLLAT épouse MOTTET	le 23 avril
Mireille BECLIER épouse AUFFRET	le 6 mai

Fest'In Lançon

Nous organisons des Fest'In Lançon, «Festival de la Cuisine», du 9 au 13 juillet 2015, pour étoffer ces soirées nous recherchons des créateurs ou artisans pour organiser un marché de nuit associé à ces Fest'In. Si vous êtes intéressés merci de nous contacter par mail: lesmourguettes13@gmail.com et au 0625038573.

LANÇON PROVENCE
Trait d'Union de la Provence

Lançon-Info n°208
Bulletin Municipal d'Informations brèves
juin 2015

Éditeur :
Mairie de Lançon-Provence
Place du Champ de Mars
13680 Lançon-Provence
Tél. : 04 90 42 98 10

Directeur de publication :
M. Michel MILLE
Maire de Lançon-Provence

Adjoint délégué - Olivier DENIS

Rédaction, conception, photos :
Pôle Communication

Impression : Imprimerie Masson
24 rue de la Coutellerie - 13300 SALON-PCE

label Imprim'Vert - papier certifié PEFC
Tirage : 4.000 exemplaires
Dépôt légal : 31 décembre 2014